

Plan d'orientations de la direction générale



Orientation 1	Orientation 2	Orientation 3	Orientation 4	Orientation 5
Un service direct aux citoyens	Une capitale régionale économique diversifiée, innovante et verte	Un cadre de vie durable et accessible	Une proactivité pour la protection de notre environnement	Une organisation engagée, respectueuse et intègre
Objectifs	Objectifs	Objectifs	Objectifs	Objectifs
Favoriser les services de proximité Agir sur les effets de la pauvreté Optimiser l'utilisation des lieux publics existants Assurer la sécurité des milieux en fonction de l'évolution des besoins sociaux et environnementaux	 2.1 Positionner la Ville dans les activités de la vallée de la transition énergétique 2.2 Optimiser la gestion des revenus de la Ville par la création ou la bonification des sources de revenus 2.3 Soutenir l'attraction, le développement et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée en fonction des besoins régionaux 2.4 Soutenir la valorisation de nos infrastructures et activités touristiques 2.5 Soutenir l'entrepreneuriat, les microentreprises, l'économie responsable, circulaire et les circuits 	 Valoriser le caractère distinctif des quartiers en adaptant la planification et les actions pour renforcer cette identité Diminuer les inégalités sociales en misant sur la diversité et l'accessibilité aux logements Évaluer et planifier les opportunités de densification des différents secteurs de la ville, qu'ils soient résidentiels, commerciaux ou industriels Mieux intégrer l'adaptation aux CC dans l'aménagement du 	 4.1 Assurer la pérennité des services de gestion des eaux 4.2 Développer l'ingénierie et l'architecture durable 4.3 Protéger les espaces naturels et la biodiversité 4.4 Favoriser la mobilité durable à titre de moyen de transport quotidien 4.5 Réduire les GES afin de tendre vers la carboneutralité 	 5.1 Définir les rôles et responsabilités des comités et leur fonctionnement 5.2 Mettre en place un cadre de gestion axé sur les résultats par le déploiement d'un système de gestion à tous les niveaux de l'organisation 5.3 Revoir le cadre de gestion des ressources humaines pour améliorer l'expérience employé 5.4 Réaliser et assurer le suivi d'un cadre financier long terme 5.5 Impliquer la population dans la prise de décision et favoriser l'acceptabilité sociale envers les

projets et décisions de la Ville



Un service direct aux citoyens

Objectif 1.1 – Favoriser les services de proximité (communautaire, sportif, culturel et événementiel)

- Appliquer la Politique d'admissibilité (soutien professionnel, technique et prêt de matériels) et favoriser la présence terrain des fonctionnaires vis-à-vis de l'offre de loisirs et de vie communautaire
- Mettre à jour les programmes de soutien, suite à l'adoption de la Politique sur l'admissibilité des organismes au soutien de la Ville de Trois-Rivières
- Favoriser l'implication des citoyennes et citoyens
- Mettre à jour le Plan directeur des parcs et espaces verts
- Mise à jour de la planification stratégique de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

Objectif 1.2 - Agir sur les effets de la pauvreté

- Analyser les différents outils favorisant l'accès au logement (Partenaires financiers)
- Maintenir la structure stratégique RADAR afin d'optimiser les actions conjointes dans la communauté
- Clarifier les rôles et les responsabilités des partenaires du milieu (CIUSSS, institutions publiques, organismes, etc.)
- Appliquer le Plan d'action en développement social
- Intégré l'approche d'évaluation d'impact à la santé des populations vulnérables

Objectif 1.3 – Optimiser l'utilisation des lieux publics existants

- Effectuer une analyse des niveaux de service selon les différents lieux récréatifs, sportifs et culturels
- Favoriser une gestion transversale des lieux publics et le vivre ensemble (parcs et espaces verts)
- Identifier les pôles de développement stratégique sur le territoire (sportif, culturel, dévitalisé, etc.)
- Déployer le plan d'action plein-air

Objectif 1.4 – Assurer la sécurité des milieux en fonction de l'évolution des besoins sociaux et environnementaux

- Actualiser le schéma de couverture de risques en fonction des axes de sécurités routières
- Aménager des infrastructures de mobilité sécuritaire et durable
- Construire un nouveau QG



Une capitale régionale économique diversifiée, innovante et verte

Note : La majorité des actions de cette orientation sont de la responsabilité d'IDE Trois-Rivières

Objectif 2.1 – Positionner la Ville dans les activités de la vallée de la transition énergétique

- Poursuivre les représentations et les démarches visant l'obtention d'une zone d'innovation
- Développer une filière énergétique et celle de la bioéconomie
- Consolider le créneau des technologies environnementales

Objectif 2.2 – Optimiser la gestion des revenus de la Ville par la création ou la bonification des sources de revenus

- Réaliser un plan de développement global des zones d'activités économiques
- Accompagner nos partenaires industriels dans le développement de nouvelles propriétés dans un objectif de densification
- S'assurer de maintenir une offre de terrains industriels adéquate
- Assurer une saine gestion dans les ventes de propriétés
- Former un comité multidisciplinaire qui analyse les différentes possibilités de diversification des sources de revenus (aménagement, finances et évaluation)
- Solliciter de nouveaux projets d'investissement à Trois-Rivières

Objectif 2.3 – Soutenir l'attraction, le développement et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée en fonction des besoins régionaux

- Préparer une campagne d'attractivité dans le cadre de la reprise économique
- Soutenir les activités liées au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre pour diminuer les impacts de la pénurie
- Créer un programme ou des initiatives en vue de soutenir l'accueil de nouveaux travailleurs
- Réaliser un plan d'action de la prospection internationale

Objectif 2.4 – Soutenir la valorisation de nos infrastructures et activités touristiques

- Mettre en œuvre le plan stratégique touristique
- Assurer la promotion touristique en bonifiant le marketing territorial
- Développer l'industrie touristique locale

Objectif 2.5 – Soutenir l'entrepreneuriat, les microentreprises, l'économie responsable, circulaire et les circuits courts

- Propulser le développement des entreprises endogènes
- Participer au programme de relance du centre-ville et accélérer le développement de son écosystème



Un cadre de vie durable et accessible

Objectif 3.1 – Assurer la pérennité des actifs

Prioriser la réalisation du Plan de gestion des actifs

Objectif 3.2 – Valoriser le caractère distinctif des quartiers en adaptant la planification et les actions pour renforcer cette identité

- Effectuer un portrait et diagnostic de l'identité des guartiers, détecter les éléments qui les rendent distinctifs
- Adapter la réglementation pour intégrer et faire évoluer les caractéristiques de chaque quartier
- Créer des mesures incitatives (financières et règlementaires) pour les promoteurs

Objectif 3.3 – Diminuer les inégalités sociales en misant sur la diversité et l'accessibilité aux logements

- Établir une cible de développement selon les types de logement
- Développer le logement social et abordable
- Mettre en œuvre la Politique d'habitation

Objectif 3.4 – Évaluer et planifier les opportunités de densification des différents secteurs de la ville, qu'ils soient résidentiels, commerciaux ou industriels

- Établir des cibles de croissance (résidentiel, commercial et industriel)
- Planifier la reconversion des milieux industriels lourds et commerciaux
- Mettre à jour le périmètre urbain afin de maintenir un équilibre entre la vivacité du développement, la capacité des infrastructures et les impacts de la Ville sur l'environnement

Objectif 3.5 – Mieux intégrer l'adaptation aux CC dans l'aménagement du territoire et les opérations

 Mettre à jour le plan d'adaptation aux CC en intégrant les aspects d'aménagement du territoire et les besoins opérationnels



Une proactivité pour la protection de notre environnement

Objectif 4.1 – Assurer la pérennité des services de gestion des eaux

- Compléter le plan stratégique en eaux usées
- Actualiser et mettre en place le plan stratégique en eau potable
- Mettre en place un plan stratégique en pluviale et le mettre à exécution
- Intégrer les milieux humides et hydriques dans la gestion des actifs

Objectif 4.2 – Développer l'ingénierie et l'architecture durable

 Concevoir les infrastructures en considérant le cycle de vie des actifs, les coûts et efforts d'entretien, l'impact d'implantation, l'ajout à la qualité de vie (Intégrer dans les modes de gestion la politique d'architecture durable et le concept d'ingénierie durable)

Objectif 4.3 - Protéger les espaces naturels et la biodiversité

- Accroître la connaissance organisationnelle et au besoin, réactualiser la démarche de conservation des écosystèmes (DCE)
- Définir les cibles de la DCE et les processus de reddition de compte conformément à l'application du programme d'excellence en biodiversité
- Poursuivre le partenariat avec la fondation 3RD et le financement du fond Éclore

Objectif 4.4 – Favoriser la mobilité durable à titre de moyen de transport quotidien

- Poursuivre la mise en œuvre du plan de transport et mobilité et assurer une mobilisation de nos partenaires
- Actualiser le plan de transport et mobilité durable
- Mettre en application la politique cadre à la STTR en matière de gouvernance

Objectif 4.5 – Réduire les GES afin de tendre vers la carboneutralité

• Effectuer un bilan de notre indice carbone (cible collectivité trifluvienne ou pour l'organisation)

Gouvernance et mode de gestion

Une organisation engagée, respectueuse et intègre

Objectif 5.1 – Définir les rôles et responsabilités des comités et leur fonctionnement afin de rendre les membres des comités imputables et responsables de l'analyse des dossiers et des recommandations au conseil

Objectif 5.2 – Mettre en place un cadre de gestion axé sur les résultats par le déploiement d'un système de gestion à tous les niveaux de l'organisation

- Établir un cadre de planification stratégique (amélioration continue, intelligence d'affaires, performance)
- Développer un tableau de bord de la direction générale
- Établir, analyser et revoir le catalogue de services et les niveaux de service en fonction du cadre de planification stratégique, la sécurité civile, la capacité financière et humaine de la Ville
- Réviser les niveaux de services à l'aide du catalogue de services et du cadre financier
- Publier une déclaration de services aux citoyens
- Revoir la stratégie de diffusion de tous les plans de la Ville pour augmenter la connaissance organisationnelle

Objectif 5.3 – Revoir le cadre de gestion des ressources humaines pour améliorer l'expérience employé

Mettre en œuvre et déployer le programme Marque employeur (exploser les objectifs par sous-comités)

Objectif 5.4 – Réaliser et assurer le suivi d'un cadre financier long terme

Objectif 5.5 – Impliquer la population dans la prise de décision et favoriser l'acceptabilité sociale envers les projets et décisions de la Ville

- Préciser les conditions et critères légitimant une démarche de participation citoyenne dans le but d'uniformiser les processus et de gérer les attentes des parties prenantes
- Favoriser l'implication des citoyennes et citoyens à prendre soin de leur ville